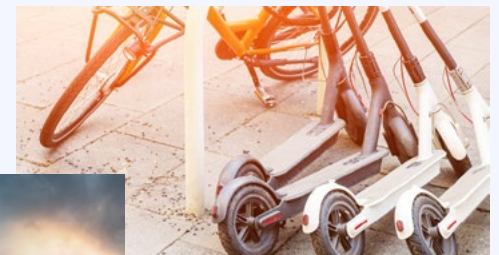




ULB **12 MOIS**
EXPERTS 2019
2020



De 2019 à 2020:

12 événements de l'année écoulée et à venir,
12 chercheur·es de l'ULB pour les décrypter.

2019

Climat

Rougeole

Demandeurs d'asile

Journée sans voiture

Nobel Jules Bordet

Mur de Berlin Simpson

2020

Réforme de l'Etat

Libra

Egalité Hommes-Femmes

Mars

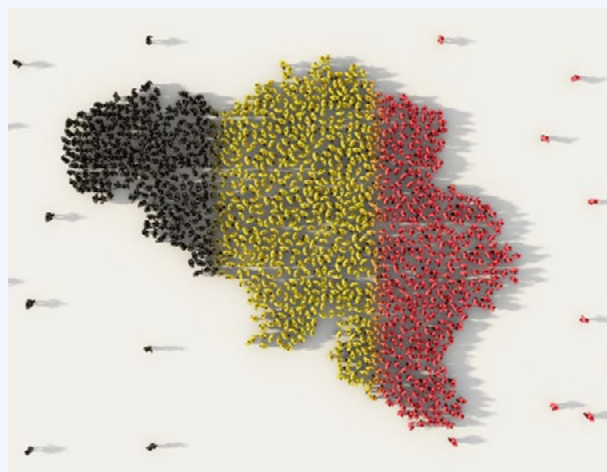
Hiroshima



Lucien Rigaux

Janvier 2020: 50 ans après la première réforme de l'État

En 2020, il y aura 50 ans que la Belgique aura commencé sa fédéralisation, entendez son chemin vers plus d'autonomie et plus de compétences aux Communautés liées à la langue et aux Régions liées au territoire. Une histoire belge née d'une frustration: l'hégémonie de la langue française.



Dans la Belgique de 1970, trois Communautés culturelles voient le jour. Elles sont dotées d'une petite autonomie. Cette première réforme de l'État est l'aboutissement d'une longue gestation politique, née d'une frustration: l'hégémonie de la langue française sur le flamand.

Dès la fin de la 1re Guerre mondiale, en effet, un mouvement flamand radical, le **Frontpartij** s'érige pour la défense de la langue flamande face au français, seule langue officielle utilisée dans l'administration, l'enseignement, la justice... Les années 1930 marqueront le début d'une **bipolarisation** – flamands, francophones – de la vie politique et d'un certain rejet d'une Belgique unie. La seconde guerre mondiale calmera les élans communautaires et renforcera le patriotisme belge.

🔍 *Mais dès les années 1960, le combat entre Flamands et Francophones repasse à l'avant-plan.*

La **frontière linguistique** est fixée en 1962; un statut particulier est établi pour Bruxelles et pour les communes dites à facilité; quatre régions linguistiques sont créées. Les partis politiques se divisent en deux ailes - francophone, flamande - ; les partis communautaires engrangent des victoires électorales...

1970, 1re réforme de l'État

Les Flamands et les Francophones finissent par s'accorder pour **fédéraliser le pays**.

🔍 *Mais s'ils partagent un même objectif, en revanche, leurs motivations sont fort différentes :*

Les Flamands veulent plus d'**autonomie culturelle**; ils l'obtiennent avec la 1re réforme de l'État et la création des communautés culturelles . Les Wallons, eux, veulent une **autonomie régionale** pour redresser leur économie en déclin, notamment en raison d'une politique économique qu'ils jugent trop flamande. Ils devront attendre 1980 et la 2e réforme de l'État: deux Régions voient alors le jour – Région flamande et Région wallonne. Les Communautés culturelles sont rebaptisées: Communauté flamande, Communauté française et Communauté germanophone. Chacune de ces entités est dotée d'un Conseil (un parlement) et d'un gouvernement.

La Région bruxelloise reste, elle, au frigo: il faudra attendre la 3e réforme de l'État en 1988 pour mettre sur pied la **Région de Bruxelles-Capitale** et la doter, elle aussi, d'un parlement et d'un gouvernement.

Vers une 7e réforme?

En 2020, soit un demi-siècle après le début du fédéralisme "à la belge", l'État a connu six réformes et certains estiment qu'une 7e réforme se profile encore. Les partis séparatistes flamands N-VA et Vlaams Belang ont en effet réuni plus de 43% des votes au nord du pays. Face à ce succès, la plupart des partis traditionnels flamands s'alignent et revendiquent plus d'autonomie et de compétences.



D'ailleurs, l'accord du nouveau gouvernement flamand qualifie la Flandre de "Nation", nomme un ministre de la justice (matière pourtant fédérale), veut surveiller lui-même les établissements religieux (là aussi matière fédérale)...

🔍 *Le sud du pays, en revanche, n'est "demandeur de rien".*

Il l'est d'ailleurs depuis 1993 et la 4^e réforme de l'État qui, pour les Francophones, devait marquer l'achèvement du fédéralisme. Et pourtant, il y a eu une 5^e et puis, une 6^e réformes de l'État. Avant peut-être une 7^e?

La difficulté à former un gouvernement fédéral plus de six mois après les élections illustre, pour les séparatistes, cette division inéluctable du pays. Mais sur le plan juridique, cette 7^e réforme de l'État est loin d'être acquise : il faudrait soit modifier la Constitution (ce qui nécessite une majorité des 2/3 à la Chambre et au Sénat et surtout une nouvelle déclaration de révision parce que celle votée en 2019 est trop minimale), soit voter des lois spéciales (et donc obtenir en plus, une majorité dans chacun des groupes linguistiques).

Une solidarité enrayée

Une autre piste pourrait être un **retour aux urnes**. Et cette fois, une campagne qui permette à chaque citoyen de se positionner soit pour la poursuite d'une cohabitation soit pour la disparition de la Belgique unie.

🔍 *Les réformes de l'État successives ont affecté le quotidien des Belges; et pourtant, ils s'en rendent peu ou pas compte.*

Notamment parce que chacun suit les actualités, les "JT", les débats politiques dans sa langue et ignore ce qui se passe de l'autre côté de la "frontière" linguistique.

Pourtant, aujourd'hui, en Belgique, la plupart des mesures politiques ne s'adressent plus aux Belges mais aux habitants des différentes entités fédérées. La Flandre, par exemple, a organisé un système d'assurance "autonomie" pour aider les personnes devenues incapables d'accomplir les actes de la vie quotidienne; elle a émis l'intention de supprimer le vote obligatoire dans ses communes; elle a aussi décidé de réduire de 60% les subsides à la culture. Aujourd'hui, les élèves de Flandre sont mieux classés dans les enquêtes PISA que ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les allocations familiales sont également différentes au nord et au sud; les droits d'enregistrement pour un bien immobilier aussi.

Ce sont là quelques exemples d'une solidarité entre Belges qui s'est enrayée au fur et à mesure des réformes de l'État. Une Belgique désormais à deux, trois ou même quatre vitesses... Le paradoxe est que la 1^{ère} réforme de l'État avait pour but de calmer les appétits communautaires et régionalistes. C'était il y a 50 ans.

Écrit par Lucien Rigaux et Nathalie Gobbe



L'expert : Lucien Rigaux

Lucien Rigaux est doctorant au Centre de droit public de la Faculté de Droit et de Criminologie. Ses domaines d'expertise: droit constitutionnel, droit à la sécurité sociale et droit des finances publiques.

✉ lucien.rigaux@ulb.ac.be



Tristan Dissaux

Février 2020: la date initialement annoncée du lancement du Libra, la monnaie virtuelle de Facebook

En juin 2019, Facebook annonce le lancement de sa cryptomonnaie, le «Libra» pour «début 2020», avant d'être rapidement reporté. Ce projet de monnaie électronique mondiale soulève en effet de nombreuses questions, notamment sur le plan du pouvoir monétaire. Tristan Dissaux évoquait les dangers du développement de cette cryptomonnaie et ses potentielles alternatives dans un article de «The Conversation France», reproduit ci-dessous. La date du lancement du Libra est actuellement inconnue.



Libra : les dangers du développement d'une monnaie privée

Nous sommes le 19 mai 2020. Mark Zuckerberg déploie Calibra, comme annoncé moins d'un an plus tôt : Facebook, WhatsApp, et Instagram, qui ne forment plus qu'un seul et même service, sont dotés d'un portefeuille électronique permettant à leurs plus de 3 milliards d'utilisateurs d'échanger en Libra. Cette nouvelle cryptomonnaie est gérée par le consortium formé autour de l'entreprise californienne. Les biens et services vendus par ses membres, tels que eBay ou Uber, deviennent payables en Libra, pendant que leurs salariés sont encouragés à recevoir tout ou partie de leur salaire en Libra.

Janeth réside au Royaume-Uni. Après une soirée avec une amie, l'application Facebook leur propose de partager la note : voilà le portefeuille de Janeth crédité. Elle qui envoie régulièrement des fonds à sa famille en Zambie trouve immédiatement dans le Libra une alternative économique et pratique aux antiques MoneyGram ou Western Union. Le Libra **se met vite à circuler** dans plusieurs pays d'Afrique, où la majorité de la population possède un smartphone connecté à défaut d'un compte bancaire. Luis est Vénézuélien. Cela fait déjà plusieurs années qu'il survit grâce au bitcoin, dans un pays dont la monnaie nationale a perdu la majeure partie de sa valeur. Ce recours étant devenu de plus en plus difficile et risqué, Luis convertit ses avoirs en Libra et incite ses proches à l'imiter. En quelques semaines, une grande part de la population fait de même, précipitant le bolivar dans une nouvelle crise.

Un réseau social et une monnaie ont en commun de faire l'objet de l'effet de réseau : leur utilité s'accroît à mesure que le nombre de leurs utilisateurs augmente.

À travers l'exercice d'anticipation qui vient d'être fait, on voit que l'effet de réseau lié à l'usage de la monnaie conjugué à celui déjà en place avec la plateforme sociale peut mener à ce que l'adoption du Libra soit rapide et massive, notamment tirée par **les pays en développement**. Facebook ne manquera pas de rendre l'usage du Libra pratique et ludique, ce qui l'immiscera dans une **part croissante des échanges**



avec l'élargissement progressif de la gamme de ce qui est payable avec cette monnaie.

Le corollaire de l'effet de réseau est qu'il sera alors de plus en plus intenable de ne pas en être utilisateur : à mesure qu'un standard est adopté, le coût d'opportunité pour ceux qui ne l'adoptent pas – et qui s'en retrouvent exclus – est croissant. Compte tenu de la puissance de Facebook, il ne faut donc pas sous-estimer son potentiel de colonisation du domaine monétaire. Mais au-delà de la fascination que les nouvelles technologies peuvent présenter, il est important d'en **saisir les risques**, et d'en permettre la mobilisation au service d'un projet de société partagé plutôt qu'en faveur d'intérêts purement privés.

Générateurs d'inégalités

Car au-delà de la mise en avant du caractère altruiste de l'initiative, le Libra constitue avant tout **une monnaie privée**, gérée par des entreprises répondant à des intérêts privés. Faire reposer nos sociétés sur ce type de système d'échange apparaît dangereux à plusieurs égards. Il faut d'abord constater que l'exclusion financière ciblée par Facebook, qui concerne 30 % de la population mondiale, résulte en grande partie de la fourniture commerciale des services bancaires et financiers. Si des populations sont non bancarisées, c'est parce qu'elles ne sont pas attractives pour des institutions guidées par des objectifs de rentabilité.



© Jacob Lund

En France comme ailleurs, la fourniture de services bancaires de base aux plus démunis se fait grâce au cadre réglementaire imposé aux banques privées, ou grâce aux banques publiques. Plus largement, la dématérialisation de la monnaie est source de nouvelles formes d'exclusion, alors que la fracture numérique (qu'elle soit géographique, générationnelle, ou sociale) est encore loin d'être résorbée, et que la disparition des services traditionnels touche en premier lieu les plus défavorisés.

Q Les systèmes privés de paiement électronique ont ensuite montré qu'ils avaient tendance à être générateurs d'inégalités.

C'est le cas des paiements par carte par exemple : même s'ils ne sont pas visibles du consommateur, des coûts leur sont associés, et la répartition de ces coûts peut avoir des effets redistributifs. En effet, comme les prix sont les mêmes quel que soit le mode de paiement, les personnes qui paient en espèces subventionnent celles qui paient par cartes : la redistribution opérée par ces systèmes est alors régressive.

Si les commissions sont payées par l'utilisateur, par exemple pour les envois de fonds, elles sont souvent dégressives avec les volumes : elles pèsent alors davantage sur les plus pauvres, dont la valeur moyenne des transactions est inférieure.

Les systèmes de paiements électroniques sont ensuite extractifs. Alors qu'un paiement en espèce se fait de pair à pair et sans frais, un paiement électronique fait intervenir un tiers, qui se rémunère en prélevant une fraction de chaque transaction dont il est le médiateur. Avec la généralisation de ces systèmes, l'ensemble des transactions quotidiennes devient **source de profit**, les revenus ainsi générés étant rapatriés vers les sièges des **multinationales** du paiement et in fine vers les centres financiers mondiaux. Ainsi, le fait qu'au Kenya la majorité des transactions électroniques soient gérées par une multinationale basée à Londres entraîne des transferts significatifs du sud vers le nord.



Trifonenkolvan/Shutterstock

Blockchain fermée et consommateur captif

Enfin, de tels systèmes sont néfastes aux **libertés individuelles**. S'il est largement adopté, le portefeuille Calibra pourrait devenir un véritable panoptique financier à l'intérieur duquel toutes les actions de la vie sociale d'un individu sont rendues observables, sans que l'individu ne puisse s'en extraire. C'est le modèle adopté en Chine par Alipay, qui regroupe au sein d'une même application l'ensemble des besoins supposés d'un individu, et les relie par un même moyen de paiement.

La gestion privée de la monnaie amène alors deux questions lourdes d'implications. La première est celle de **la confidentialité des données générées par les utilisateurs**. On voit mal Facebook résister à la tentation d'exploiter les données de transactions qu'il sera à même de capter grâce à Calibra. La deuxième est celle du contrôle de l'usage de la monnaie.

Demain, peut-être votre smartphone vous signalera-t-il que « cette personne n'étant pas de confiance, vous n'êtes pas autorisés à lui envoyer de l'argent » ou que « en raison d'un comportement inapproprié de votre part, votre portefeuille électronique a été bloqué ».

Bien que misant sur l'image d'ouverture et de transparence des cryptomonnaies, il faut noter qu'à la différence du bitcoin par exemple, basé sur une blockchain ouverte, le Libra sera basé sur une blockchain fermée, les « nœuds » en permettant le fonctionnement ne pouvant qu'être les membres de la Libra Association. Pour certains, Facebook utiliserait uniquement le terme à la mode de blockchain pour pouvoir s'épargner les obligations légales que l'entreprise devrait autrement respecter. Si d'après le livre blanc qui a été publié par Facebook, le système devrait à l'avenir évoluer vers un système de blockchain ouverte, rien ne permet d'assurer que ce sera effectivement le cas.

Par ailleurs, le fait que le Libra soit basé sur un nouveau langage informatique développé par Facebook, plutôt que sur un langage standard et partagé par la communauté du web, apparaît contradictoire avec une démarche d'open source.

A l'heure actuelle rien ne semble garantir que le système ne puisse faire l'objet d'altération ou de censure.

Q *En bref, il faut garder à l'esprit que le Libra servira d'abord les entreprises qui le portent.*

En disposant de leur propre monnaie, celle-ci est rendue captive du réseau que ces entreprises forment, la monnaie ne pouvant ainsi pas être employée auprès des entreprises concurrentes. Ce faisant, il s'agit de rendre le consommateur lui-même captif d'un certain écosystème d'affaires.

Quelles réponses en commun ?

La première réponse à apporter aux diverses initiatives visant à parachever la privatisation de la monnaie est bien sûr celle de la régulation. Mais outre le fait que le pouvoir des entreprises multinationales telles que Facebook semble bien souvent dépasser celui des États, la régulation restera insuffisante si des alternatives désirables ne sont pas proposées. Bonne nouvelle, il existe déjà d'autres types de monnaies, qu'il s'agit donc d'encourager et de développer.

Pour l'échelon national, voire international, la plupart des banques centrales ainsi que la Banque des règlements internationaux étudient les potentiels des CBDC (central bank digital currencies), c'est-à-dire **les monnaies numériques de banque centrale**. L'idée est de pouvoir continuer à disposer d'un équivalent numérique du cash,



c'est-à-dire d'un moyen de paiement public. Avec les CBDC, les citoyens pourraient avoir un compte directement auprès de la banque centrale, qui constituerait le tiers nécessaire à l'organisation du système de paiements sans que celui-ci ne soit contrôlé par des entités privées.

À un échelon inférieur, existent également de nombreuses monnaies locales, qui donnent un sens à l'argent dans le but que celui-ci serve la réalisation de projets respectueux de l'homme et de l'environnement. Ces monnaies passent elles aussi à des versions électroniques, qu'elles soient basées sur des systèmes de blockchain (comme le léman, qui circule dans la zone limitrophe franco-suisse) ou qu'elles utilisent un système de paiement électronique plus conventionnel (comme l'eusko, au Pays basque).

Ces monnaies montrent dans tous les cas que la digitalisation peut prendre des formes multiples, et servir des projets divers. Elle peut être impulsée par des collectifs citoyens définissant les fins à donner à la technologie. Ces finalités, sociales ou environnementales, font l'objet de projets collectifs ancrés dans les territoires, que la technologie sert à réaliser.

Les CBDC et les monnaies locales montrent qu'il est possible de cocréer les outils monétaires et financiers que nous voulons pour nos sociétés. Plutôt que d'être gérée comme une ressource privée, le **caractère de bien public** de la monnaie devrait être sauvegardé. Mieux encore, elle pourrait faire l'objet d'une **gestion commune**, c'est-à-dire inclusive et délibérative.

L'enjeu est aujourd'hui de favoriser le développement de dispositifs monétaires citoyens avant qu'un standard privé ne s'établisse et n'empêche toute alternative. Si la technologie ouvre effectivement de nombreuses possibilités d'évolution de nos systèmes monétaires et financiers, la question est de savoir qui les utilisera et selon quels objectifs. Pour l'heure, ce sont surtout les géants du web qui les exploitent, et qui en préemptent les évolutions dans une direction qui n'est pas celle du bien commun. Il faut que les États et les sociétés civiles s'investissent activement et rapidement dans la cocréation d'alternatives souhaitables pour réellement « mettre l'argent au service de tous », comme prétend le faire Facebook.

Ecrit par Tristan Dissaux

Article publié sur **THE CONVERSATION**



L'expert : Tristan Dissaux

Tristan Dissaux est chercheur post-doctorant au CERMi, Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management. Il étudie particulièrement les innovations monétaires et l'économie politique de la monnaie.

tristan.dissaux@ulb.ac.be

[@tristandissaux](https://twitter.com/tristandissaux)



Edwin Zaccai

Mars 2019: première grève mondiale pour le climat

«Chauds, chauds... on est plus chauds que le climat !» : le 15 mars 2019, 30 000 personnes défilent dans les rues de Bruxelles à l'occasion de la première «grève mondiale pour le climat». Encouragés par l'exemple de Greta Thunberg, les écoliers belges désertent les bancs d'école au profit de la rue durant de nombreux jeudis de cette année 2019. Citoyens, ONG, jeunes, moins jeunes... Tous réclament des actions et une politique climatique claire et ambitieuse. Un appel entendu, mais qui doit être traduit en actes aujourd'hui.



🔍 *Marches climat, grèves climat, plans climat... Alors que les experts internationaux du GIEC alertent sur le réchauffement climatique depuis 1990, leur appel ne semble jamais avoir eu plus d'écho que depuis l'automne 2018. Comment expliquer cette mobilisation « soudaine » ? Remontons de quelques mois dans le temps...*

Message limpide et contexte favorable

Été 2018 : la canicule frappe l'Europe de l'Ouest. Fin août, **Nicolas Hulot annonce sa démission** du poste de Ministre de la Transition écologique et solidaire – mettant en cause le manque de volonté du gouvernement français à agir résolument en faveur de l'écologie. Octobre : le nouveau rapport du GIEC alerte sur les difficultés à respecter la cible de 1,5°C, avec de gros dangers en vue. Il est loin l'espoir suscité par la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP21) de 2015 !

🔍 *En 2019, les impacts du changement climatique sont plus visibles, directement et dans l'espace médiatique, tandis que le message devient limpide: non, les choses ne sont pas sous contrôle, et il est urgent d'agir !*

On peut y voir un élément déclencheur des mobilisations observées tout au long de cette année. Un facteur frappant est aussi **la mobilisation des influenceurs du web**, avec la diffusion virale de clips sur les réseaux sociaux, ciblant avant tout les jeunes. Outre leur rôle de caisse de résonance, les réseaux sociaux permettent une « démocratisation de la mobilisation », facilitant une coordination à l'échelle d'un groupe social, d'une ville ou d'un pays, même hors d'organisations existantes. Un constat valable également pour d'autres mobilisations récentes, comme celle des Gilets jaunes ou des mouvements contestataires du Liban ou de Hong Kong.

Justices sociale et climatique

Malgré cette **démocratisation de la mobilisation**, les élèves de catégories socio-économiques favorisées sont plus nombreux à manifester, de même que ceux de l'enseignement général par rapport à l'enseignement technique. Dans les manifestations de différents pays européens, **les jeunes filles sont majoritaires**. Et les personnes diplômées sont aussi plus enclines à y participer. Toutefois les ONG et stratèges de la mobilisation climatique réfléchissent particulièrement à la manière d'allier justice climatique et justice sociale, afin de rallier toutes les couches de la population autour



de convergences.

L'enjeu est également de **relancer l'intérêt médiatique et populaire** : l'enthousiasme manifesté par les écoliers semble en effet un peu retombé depuis l'été 2019. Les manifestations des étudiants belges cherchent un nouveau souffle, la place médiatique – toujours friande de nouveautés – s'est tarie, tandis que des mouvements plus radicaux comme « Extinction Rebellion » lancent des actions de désobéissance civile dans différents pays.

Déclarations d'intention

🔍 *Même si les demandes de reconnaître « l'urgence climatique » semblent à beaucoup de manifestants loin d'être entendues par les politiques, on peut tout de même constater que leur mobilisation a bien eu des effets durant le premier semestre 2019.*

En Belgique, la présence du thème du climat dans les programmes et débats politiques en vue des élections fédérales de mai 2019 était sans précédent. Ainsi, le nouveau gouvernement bruxellois fraîchement élu a également élaboré **un programme ambitieux de baisse des émissions de gaz à effet de serre**, mettant sur le tapis des questions liées à la circulation automobile ou à l'isolation massive de bâtiments urbains par exemple. En Europe également, la nouvelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen ambitionne de faire de l'Europe «**le premier continent à atteindre la neutralité climatique**».

Du consensus aux clivages traditionnels

Il faudra cependant transcrire ces paroles en actes. La mise en place de certaines actions politiques concrètes risque dès lors de briser le soutien général, mais vague, à ces orientations : de certaines actions peuvent découler des conflits de position, transformant l'enjeu consensuel du climat en enjeu politique « comme un autre », plus proche de la mécanique politique traditionnelle.

🔍 *On observe déjà par ailleurs quelques signes d'un vote réactionnaire 'anti-climat' dans plusieurs pays européens.*

En témoignent, par exemple, à droite de l'échiquier politique, la montée du parti populiste FvD au Pays-Bas ou la percée de partis extrémistes comme l'AFD en Allemagne. Ces partis s'opposent à des mesures climatiques ambitieuses, même si ce vote n'est évidemment pas motivé par ce seul thème. En se positionnant comme **des « climato-réassureurs »**, des partis belges comme la NVA et le VB s'opposent également à un changement drastique de la société suscité par les enjeux climatiques. De plus, le climat devient parfois aussi dans certains discours un argument justifiant la fermeture des frontières face à la crainte envers **des réfugiés climatiques**...

La question climatique rebat donc en partie les cartes des enjeux politiques traditionnels, ce qui est le signe finalement qu'elle est prise au sérieux. Mais, alors que l'urgence climatique appelle à des réactions rapides, les mises en place politiques se feront à l'échelle de plusieurs

années et s'accompagneront de certains clivages dans la société, que le politique devra gérer. Verra-t-on un réveil des manifestants « plus chauds que le climat » ? L'avenir nous le dira, mais l'année 2019 a définitivement montré que ces mobilisations ont pu avoir une influence.

Ecrit par Edwin Zaccai et Natacha Jordens



L'expert : Edwin Zaccai

Edwin Zaccai est le fondateur et directeur du Centre d'Etudes du Développement Durable (CEDD), relié à l'IGEAT (Faculté des Sciences). Ses recherches et enseignements portent sur différents aspects du développement durable touchant aux transformations des sociétés sous l'effet des questions environnementales.

✉ edwin.zaccai@ulb.ac.be

🐦 [@CEDDurable](https://twitter.com/CEDDurable)



Pierre Smeesters

Avril 2019: l’OMS tire la sonnette d’alarme concernant les épidémies de rougeole

En avril 2019, l’Organisation Mondiale de la Santé tire la sonnette d’alarme : les cas de rougeole ont bondi de 300% durant les trois derniers mois à travers le monde. En Europe, les épidémies se multiplient depuis vingt ans et la Belgique peine à atteindre le seuil vaccinal de 95%. Un problème chronique, amplifié par le mouvement «anti-vaccin».



En 2019, la Belgique aura connu une épidémie de rougeole avec **365 cas recensés entre janvier et juin**, soit trois fois plus de malades que l’année précédente. Les pics épidémiques de rougeole sont fréquents en Europe depuis les vingt dernières années : 2002 en Italie, en 2009, la France (20000 cas de rougeole et 10 morts), 2010 en Bulgarie... Sans compter les épidémies à répétition un peu partout depuis 2016. L’objectif de l’Organisation Mondiale de la Santé d’éradiquer la rougeole d’ici 2020 ne sera pas atteint.

Et les spécialistes le savent : de nouvelles vagues épidémiques peuvent démarrer à tout moment !

Comment expliquer ces épidémies, alors qu’un vaccin efficace contre la rougeole existe depuis 1966 ? La réponse tient en deux mot : couverture vaccinale.

95% : l’idéal à atteindre

La rougeole est l’une des infections les plus contagieuses au monde, avec 15 à 20 nouvelles contaminations par

patient touché. Il n’existe actuellement pas de traitement curatif, et la maladie reste l’une des causes importantes de mortalité chez l’enfant.

Pour contrer l’expansion de ce virus, les modèles mathématiques préconisent un taux de vaccination de 93 à 95% lors de l’administration de la deuxième dose du vaccin. Ce taux garantit une protection de toute la population, y compris des personnes non-vaccinées et des patients fragiles, plus susceptibles d’attraper et développer la maladie. Les patients infectés contribuent donc, malgré eux, à contaminer les personnes plus exposées, chez eux mais également dans les autres pays du monde.

La responsabilité est donc collective, à l’échelle d’une localité, d’une région, d’un pays, d’un continent et même au niveau mondial.

Et c’est là que le bât blesse : si le nombre d’enfants vaccinés contre la rougeole n’a jamais été plus élevé, les progrès sont inégaux d’un pays à l’autre et même au sein d’un même pays. Ainsi, en Belgique, la vaccination atteint 95% pour la première dose du vaccin, administré à l’âge d’un an. Pour la dose de rappel, une dizaine d’années plus tard, seuls **75.5% des Wallons sont vaccinés**, contre 90% des habitants de la Région Bruxelloise. Lutter contre les disparités locales est nécessaire afin d’atteindre cet objectif – lointain mais pas impossible – des 95% de couverture vaccinale.



Mieux former et informer

Cette responsabilité collective se traduit bien évidemment par une responsabilité individuelle, et notamment la vaccination des enfants. Le plan d'action européen pour les vaccins préconise de mieux informer la population et de contrer le sentiment anti-vaccination.

En 2018, notre équipe a réalisé, à l'Université libre de Bruxelles, une étude sur les préoccupations parentales concernant la vaccination, avec un petit nombre de parents bruxellois. Nous avons mis en évidence les principaux facteurs de réticence à la vaccination et surtout le fait que les professionnels de la santé et l'information disponible influencent ces réticences.

🔍 *L'étude pointait également le rôle sous-estimé du pharmacien comme source d'information, ainsi que la demande d'une information sur la vaccination avant la naissance de l'enfant.*

Information et formation vont donc de pair. Améliorer la formation initiale et continue des soignants concernant la vaccination semble être un point crucial. Certaines données françaises suggèrent même que l'hésitation du public est probablement aussi le reflet d'une certaine hésitation au niveau des soignants. Pareille hésitation n'a pas lieu d'être et nous devons donc, en tant qu'enseignants, investir plus de temps pour contrer cette méconnaissance des soignants.

Les professionnels de la santé devraient également occuper l'espace médiatique et développer **de nouveaux moyens de communication** pour informer la population. En 2018, le Groupe Interuniversitaire d'Expert en Vaccinologie (GIEV) organisait son premier « symposium vaccination de Saint-Valentin » : le but était de récolter au préalable un maximum de questions relatives à la vaccination et de consacrer une journée à y répondre. Une manière parmi d'autres d'occuper l'espace de l'information, qui répond à une demande : près de 250 personnes ont participé à l'évènement.

Un vaccin efficace

Les recherches scientifiques continuent par ailleurs pour tenter de trouver un traitement curatif contre la rougeole ou un vaccin encore plus efficace. Cependant, le vaccin disponible actuellement a déjà un profil sécuritaire et une efficacité excellents. La clé du succès dans le combat contre cette maladie se trouve donc probablement plus dans l'amélioration des **stratégies vaccinales** et **l'information du public**. Et les professionnels de la santé ont définitivement un rôle important à jouer dans ce combat.

Ecrit par Pierre Smeesters et Natacha Jordens



L'expert : Pierre Smeesters

Pierre Smeesters est chef du département de Pédiatrie de l'HUDERF. Il est aussi responsable du Laboratoire de Bactériologie moléculaire de la Faculté de Médecine, qui étudie notamment les maladies infectieuses et les stratégies vaccinales.

✉ psmeeste@ulb.ac.be

🐦 [@psmeeste](https://twitter.com/psmeeste)



Philippe Bernard

Mai 2020 : un forum sur l'égalité hommes-femmes se tiendra à Mexico

En 2020 se tient à Mexico (en mai), puis à Paris (en juillet), le Forum Génération Egalité ! Les organisateurs – ONU Femmes – affichent une ambition claire : élaborer un programme de mesures concrètes pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes avant 2030 ! Le chemin est encore long à parcourir, notamment dans le domaine de la publicité.



Je vous emmène à l'université, dans un auditoire de BA1. Sur l'écran, des vidéos défilent : ce sont des publicités pour des chips, des hamburgers ou d'autres produits du quotidien. Avec en rôle principal des femmes dénudées, prenant des poses sexy. Dans l'auditoire, les étudiant.e.s commentent peu. La projection se poursuit : les mêmes publicités; mais cette fois, ce sont des hommes qui apparaissent à l'écran. Les étudiant.e.s éclatent de rire et trouvent ces publicités ridicules. Pourquoi cette différence de réaction ?

🔍 *Sommes-nous, comme le suggèrent les réactions de ces jeunes de 18 à 20 ans, tellement désensibilisé.e.s à l'égard des stéréotypes de genre et de l'hypersexualisation de la femme que nous n'y réagissons pas ?*

Certes, nous avons vu fleurir ces dernières années des hashtags #MeToo; des voix se sont exprimées contre l'image de la femme "potiche, sexualisée"; des campagnes contre le sexisme (et la violence qui l'accompagne parfois) ont été lancées; etc.

En 2020, le **débat est bien présent** dans nos sociétés et fortement chargé au niveau affectif - pour "l'humour" et la liberté d'expression ou contre le manque de respect et d'égalité -, laissant pas mal de citoyen.ne.s mitigé.e.s, voire **désintéressé.e.s**.

Femmes hypersexualisées et objectification du corps

La recherche nous aide à "dépassionner" ce débat et à **analyser scientifiquement**, avec objectivité les faits et leurs conséquences. Les faits ? Prenons un magazine comme Rolling Stones. Des chercheurs ont étudié le contenu des couvertures de ce magazine affichant des visuels d'hommes et de femmes. Ils constatent que plus de 80% des visuels de femmes dans les années 2000 étaient sexualisés contre "seulement" 15 à 20% des visuels d'hommes. Le stéréotype de la femme "corps-objet" est donc bien présent. De plus, le degré d'hypersexualisation des femmes est plus marqué que celui des hommes dans ces visuels.



🔍 *Avec quelles conséquences ? Cette représentation de femmes-objets ou d'hommes-objets influence-t-elle notre manière de percevoir l'autre; voire nous amène-t-elle à le percevoir comme un objet ?*

Pour répondre à cette question, prenons le chemin des neurosciences. Elles distinguent deux modes de perception : globale ou analytique. La perception globale (ou configurale) consiste en une perception d'un stimulus dans sa globalité, alors que la perception locale (analytique) se focalise sur les détails constitutifs de ce dernier plutôt que sur son aspect global, unifié. Depuis plusieurs décennies, la recherche met en évidence que les visages et les corps humains sont habituellement perçus de façon globale, configurale alors que la plupart des objets sont perçus de façon plus locale, analytique.

Mes recherches mobilisent ces cadres théoriques afin d'investiguer si les corps sexualisés sont **“objectifiés cognitivement”**, c'est-à-dire traités visuellement de façon locale, analytique comme le sont habituellement les objets. Dans nos études, nous avons exposé des sujets à des images de corps féminins et masculins tantôt non-sexualisés, tantôt sexualisés (dénudés et / ou affichant des postures sexuellement connotées). Nous avons mis en évidence que la sexualisation (et plus particulièrement la connotation sexuelle des postures) induit un mode de perception analytique, fragmentaire, semblable à celui habituellement mobilisé lorsque l'on perçoit des objets. Cet effet de la sexualisation du corps sur l'objectification est observable tant pour les corps

féminins que masculins, et ces résultats sont semblables quel que soit le genre du participant. Plus de détails en écoutant le podcast *Milgram de savoirs : Une approche neuroscientifique de l'objectification sexuelle.*

🔍 *Or, cette objectification influence l'impression que nous nous faisons d'une personne, le jugement que nous allons porter sur elle et la manière dont nous allons interagir avec elle.*

Alors, comment agir à la source, c'est-à-dire déconstruire le stéréotype de la femme-objet ? Si on prend le domaine de la publicité, cela passe par **une évolution de l'éthique publicitaire**, par une création de publicités plus inclusives. C'est-à-dire qu'il est nécessaire de partir **des intérêts des consommateurs et consommatrices** et de ce qu'ils / elles considèrent comme éthique, respectable et plaisant. Des études récentes indiquent d'ailleurs que les publicités inclusives et éthiques sont financièrement avantageuses car elles touchent un public plus large. Enfin, soulignons qu'une communication plus efficace entre le monde académique et celui de la publicité est importante et souhaitable, notamment en vue de sensibiliser les agents du monde publicitaire quant aux **effets négatifs de l'hypersexualisation** et des stéréotypes de genre véhiculés dans la publicité.

Ecrit par Philippe Bernard et Nathalie Gobbe



L'expert : Philippe Bernard

Philippe Bernard est chercheur qualifié FNRS au Centre de recherche en psychologie sociale et interculturelle (CRePSI) de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation.

✉ philippe.bernard@ulb.ac.be



Antoine Roblain

20 Juin 2019: Journée mondiale des réfugiés

20 juin, Journée mondiale des réfugiés. Selon les dernières statistiques de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, quelques 70 millions de personnes dans le monde ont été forcées de quitter leur foyer. Parmi eux, quelques dizaines de milliers sont arrivés en Belgique. Comment ont-ils vécu leur accueil ? Antoine Roblain se penche sur la perception du système d'accueil belge dans un article de «The Conversation France», écrit avec son collègue Alessandro Mazzola.



Ce que les demandeurs d'asile pensent du système d'accueil d'urgence belge

Lorsqu'on évoque la question des réfugiés ou des migrations contemporaines, les médias et les spécialistes se concentrent souvent sur **les raisons** qui expliquent ces migrations et leur lien avec les débats houleux qui animent aujourd'hui toute l'Europe.

Certains évoquent aussi des conditions d'accueil des migrants et des demandeurs d'asile dans les pays européens, mais on s'intéresse rarement à **ce que pensent les réfugiés et les migrants** eux-mêmes du système, de la structure et des procédures d'accueil en Europe.

Les initiatives citoyennes ont joué un rôle clé

Le système d'asile belge, tout comme celui d'autres pays européens, est en crise depuis 2015 en raison du nombre de demandes de protection internationale qui dépasse régulièrement les capacités des structures d'accueil mal préparés et inadaptées. Pourtant, ce nombre reste moins élevé qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (52 689 en 2014 et 2015, contre 78 470 en 1999 et 2000) et a eu tendance à fluctuer de manière prévisible et cyclique durant les vingt dernières années.

Pour tenter de répondre à cette crise, le gouvernement et l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (FEDASIL) ont décidé dans l'urgence de **simplifier et de généraliser** les procédures de sélection ainsi que d'ouvrir une série de centres d'accueil collectifs à travers le territoire.

Dans ce contexte, **des initiatives citoyennes** ont vu le jour et ont apporté un soutien indispensable aux migrants arrivés pendant l'été 2015. Ces initiatives ont en effet remplacé des institutions incapables de répondre immédiatement aux **besoins les plus élémentaires des migrants**, notamment en hébergeant les migrants, en distribuant de la nourriture et des vêtements, ou en leur apportant une aide administrative et juridique. Les citoyens mobilisés sont aussi allés au-delà des considérations purement matérielles, **en ouvrant des espaces permettant aux migrants de retrouver leur identité**, souvent niée tout au long de leur périple ou perdue dans des procédures administratives perçues comme déshumanisantes.



Un centre d'accueil près de Namur, l'un des plus grands en Belgique

LUCA MANUNZA/lucalasiun/instagram, CC BY-NC

« J'ai mis du temps à recommencer à faire des choses normales »

Tout au long de notre travail de recherche sur le terrain, qui nous a servi de base pour un article en cours d'édition, il est apparu que les structures et les procédures mises en place dans l'urgence ont été des facteurs de déshumanisation pour les migrants mais qu'en parallèle, grâce aux relations nouées entre les citoyens mobilisés et les migrants, ces derniers ont pu retrouver de leur humanité. Comme l'explique B. :

« Le périple ne s'arrête pas là. Vous arrivez à la gare, vous allez au commissariat, et puis vous prenez le bus pour le centre. Je suis arrivé sous la pluie par une soirée glaciale. [...] J'ai mis du temps à recommencer

à faire des choses normales, à avoir des pensées normales. On devient un numéro. [...] J'ai beaucoup d'amis parmi les gens qui viennent ici de l'extérieur. Je suis redevenu une personne normale grâce à eux. Je joue au foot, on sort ensemble, on va au cinéma. C'est super important. Je me suis fait des amis ici. »

Presque tous les migrants, demandeurs d'asile ou réfugiés qui ont participé à notre étude ont souligné la nature arbitraire et l'injustice inhérente du système d'asile. Leur histoire personnelle, notamment les raisons et les circonstances tragiques qui les ont poussés à partir de chez eux, était évacuée sous la pression de la procédure de sélection.

L'entretien au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, le CGVS/CGRA, chargé d'examiner en

profondeur les demandes d'asile, est la procédure principale qui dépouille les migrants de leur identité personnelle, comme l'explique A., qui vivait dans le centre d'accueil de Namur en mai 2018, après deux ans de démarches et un avis négatif du CGVS/CGRA.

« Tu es là, avec ton histoire, ton parcours, la famille que tu as laissée derrière toi. Ça ne compte pas, ils s'en foutent. Ils te posent des questions, suivies d'autres questions. Ils veulent te déstabiliser et te demandent la même chose, encore et encore, jusqu'à ce que tu t'embrouilles. Alors ils disent que tu n'es pas un vrai réfugié et ta demande est rejetée. Ce que tu as vécu avant d'arriver là n'a pas d'importance. »

La procédure standard prévoit que quand le statut de réfugié ou de protection subsidiaire est refusé à un demandeur de protection internationale, il peut faire appel auprès du Conseil d'État. Si la décision est confirmée, un ordre de quitter le territoire est émis. La demande d'asile, les entretiens, les recours et la procédure complète peuvent prendre plusieurs années.

Une vie figée dans l'espace-temps

La notion du temps est centrale dans le ressenti et la frustration des migrants. Comme nous l'avons remarqué lors de nos entretiens, la plupart ont l'impression que le temps s'est arrêté. Les centres d'accueil traduisent concrètement, dans leur dimension spatiale, ce sentiment d'être coincé, piégé dans l'immobilité, l'incertitude et l'impuissance.



La temporalité compte pour beaucoup dans l'impression des demandeurs d'asile d'être face à une procédure de sélection déshumanisante et arbitraire. Une longue attente est subitement interrompue par de courtes périodes où la procédure est réactivée et où l'on demande aux migrants de se montrer soudain proactifs. Là encore, l'entretien auprès du CGVS/CGRA est le principal élément qui cristallise les sentiments négatifs des personnes que nous avons interrogées.

« Qu'est-ce qu'ils veulent ? Tu attends des mois et puis, un jour, le Commissariat te convoque. Au début, tu y penses tous les jours mais, au bout d'un moment, tu as envie de retrouver une vie normale [...] Un jour, on t'appelle et tu dois aller répondre à leurs questions. Ils te mitraillent de questions. [...] Ils veulent que tu te replonges dans ton dossier, mais tu es fatigué. Très fatigué. »

Après une longue période passée dans des structures collectives, les migrants commencent parfois à redouter la vie à l'extérieur. Même après avoir obtenu leur statut de réfugié, ils n'ont plus l'habitude des relations interpersonnelles, des tâches quotidiennes, de la vie ordinaire. La désorientation est d'autant plus grande chez ceux qui vivent dans des structures loin des centres urbains :

« Vous imaginez vivre ici pendant un an ? On est au milieu des champs, à plusieurs heures de la ville, avec aucun bus le week-end. [...] Au bout d'un moment, on s'habitue à cette vie et on a l'impression de n'avoir besoin de rien d'autre. Mais c'est pas une vie, c'est

pas normal. J'ai vu des gens devenir fous quand ils devaient partir d'ici. [...] Bien sûr, ils étaient contents, mais ils avaient peur. Ils ne savaient pas ce qui les attendait. »

« On se regardait les uns, les autres comme du poisson à l'étal du marché »

Les pratiques de sélection sont une autre grande source de frustration. Après tout, le principe de sélection est essentiel dans la manière dont les démocraties modernes aspirent à gérer les flux migratoires mondiaux, et il est au centre des débats sur la migration depuis les années 1950.

Ce qui caractérise la question des réfugiés, et la crise de 2015 en particulier, c'est l'extrême simplification et généralisation des critères. En 2015, la Commission européenne a notamment relancé la discussion sur la création d'une liste de « pays d'origine sûrs » pour les demandeurs d'asile. La Belgique a approuvé cette liste en 2016.

S., un Sénégalais en attente d'une première décision, exprime toute sa déception et frustration face au système et aux critères de sélection retenus par le CGVS/CGRA. Selon lui, la procédure de demande d'asile crée une rupture dans les relations interpersonnelles au sein du centre d'accueil :

« Vous savez, on finit par se regarder les uns, les autres comme du poisson à l'étal du marché. On juge de ceux qui sont bons, de ceux qui sont mauvais. La

seule chose qui compte, c'est le pays d'où on vient. [...] Si on considère que ton pays d'origine est sûr, tu peux faire une croix sur ta demande. [...] On voit des gens passer ici mais on sait que certains resteront des années [dans le centre d'accueil], et que d'autres ne seront jamais acceptés. [...] Parfois c'est injuste, inacceptable. J'ai vu des personnes dans le besoin, qui méritaient de rester, que l'on rejetait. J'ai aussi vu des sales types être acceptés. On ne considère plus les gens pour ce qu'ils sont. On devient jaloux et commence à ressentir de la haine envers les autres. »

Ceux que nous avons interrogés nous ont confié avoir peur de ne plus être considérés comme des individus dont on doit garantir les droits en toutes circonstances. Ils se sentent seulement classés en différentes catégories selon qu'ils « courent a priori un risque » ou qu'ils sont a priori « en sécurité », s'ils sont là a priori « légalement » ou « illégalement ».

« Ils s'en foutaient complètement que j'ai subi des tortures »

Les organismes chargés de la sélection mettent l'accent sur l'analyse et la vérification permanente de l'authenticité des profils des demandeurs d'asile. Un interprète payé pour les assister pendant l'entretien au CGVS/CGRA constate que l'on consacre beaucoup d'efforts à vérifier qu'ils viennent bien de la région ou de la ville dont ils affirment être originaires.

Cependant, d'après notre source, le personnel engagé lors de la crise d'accueil n'a reçu qu'une formation



superficielle et était très mal préparé à identifier les origines géographiques et culturelles variées des demandeurs d'asile. Dans ce contexte, l'analyse et la vérification des profils des demandeurs sont perçues par ces derniers comme une recherche d'incohérences dans leur discours plutôt que comme une collecte de données et une analyse rigoureuses de leur passé et de ce qui les pousse à demander l'asile :

« Ils m'ont posé cent fois la même question. J'avancés, ils me demandaient d'autres choses, puis ils revenaient à cette question stupide. [...] "De quelle couleur était l'uniforme des gardiens de la prison où vous étiez enfermé ?" [...] J'ai été torturé ! Ils s'en foutaient complètement que j'aie subi des tortures, tout ce qu'ils voulaient, c'est m'embrouiller. Et vous n'avez pas intérêt à dire que vous ne vous souvenez pas. »

L'inefficacité des situations d'urgence

Nous sommes convaincus que ce que nous ont raconté les migrants interrogés dans le cadre de notre étude est essentiellement dû à l'urgence dans laquelle l'État fédéral belge et l'ensemble de l'Union européenne ont dû agir pendant et après l'été 2015.

Nous nous demandons dès lors dans quelle mesure cette urgence n'a pas servi, au fond, l'approche anti-migratoire adoptée par de nombreux gouvernements et les tendances à une sélection stricte des migrants qui fascinent aujourd'hui les responsables politiques.

Début 2018, l'État fédéral belge a tenté de réduire les capacités d'accueil, avant de faire marche arrière dès la reprise des arrivées de migrants cet été-là. Critiquant de manière à peine voilées la politique du gouvernement, le directeur de la FEDASIL, Jean-Pierre Luxen, a qualifié cette augmentation des demandes de « malheureusement prévisible » dans son avant-propos du rapport annuel 2018.

Dans ce contexte, nous suggérons, en tant que chercheurs (et en tant qu'êtres humains, citoyens et contribuables), d'adopter d'autres formes d'accueil, rigoureusement organisées et fondées sur des solutions locales à (plus) petite échelle, afin de favoriser les échanges interpersonnels avec les citoyens, et l'intégration future des demandeurs d'asile dans nos sociétés.

Écrit par Antoine Roblain et Alessandro Mazzola

Article publié sur **THE CONVERSATION**



L'expert : Antoine Roblain

Antoine Roblain est post-doctorant au Centre de recherche en psychologie sociale et inter-culturelle, Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation.

Il a écrit cet article avec Alessandro Mazzola, post-doctorant au GERME –ULB et à l'ULiège

✉ antoine.roblain@ulb.ac.be

🐦 [@AntoineRoblain](https://twitter.com/AntoineRoblain)



Vinciane Debaille

Été 2020: plusieurs missions à destination de Mars devraient être lancées



En juillet et août 2020, Mars se rapprochera de la Terre. Une fenêtre de lancement importante pour les missions russo-européenne ExoMars 2020 et américaine Mars 2020, qui espère toucher le sol de la planète rouge courant 2021. Deux continents, deux missions, pour un but similaire.

En juillet et août 2020, les yeux des astronomes seront tournés vers Mars : notre planète voisine se rapprochera de la Terre, ouvrant une fenêtre de lancement pour toutes les missions à destination de la planète rouge. Le lancement du rover «Rosalind Franklin», de la mission russo-européenne ExoMars, et celui du rover américain «Mars 2020» (qui sera nommé par des collégiens américains) sont tous deux programmés pour l'été prochain.

Des approches différentes

Pilotée par l'Agence spatiale européenne (ESA), la seconde partie de la mission ExoMars a pour but de **récolter des indices de vie sur Mars**. Même chose pour le programme Mars2020 de la NASA, qui vise à **rechercher des signes de conditions habitables et de vie microbienne** dans un passé ancien de la planète.

Les approches sont pourtant différentes. Premier rover européen sur Mars, le Rosalind Franklin sera un véritable condensé de technologies. Le but des ingénieurs de l'ESA est de concevoir un petit laboratoire roulant, capable de **réaliser des analyses sur place** et d'envoyer les résultats sur Terre. Une méthode qui permettrait d'avoir des résultats rapidement et d'observer, par exemple, le cycle des saisons ou les quantités de rayonnements ionisants. Mais ce choix limite le nombre et la diversité des expériences embarquées dans le rover.

La stratégie de la NASA, en revanche, est de **récolter une trentaine d'échantillons** à la surface martienne pour ensuite les ramener sur Terre et les analyser.

Il faudra certes attendre 2030, au plus tôt, pour récupérer ces échantillons, mais ils pourront ensuite être étudiés de manière la plus précise et diversifiée possible grâce aux équipements disponibles sur Terre.

La mission OSIRIS-REx, visant à se poser et récolter des échantillons à la surface de l'astéroïde Bennu, est en train de démontrer la faisabilité du retour de larges échantillons extra-terrestres sur Terre. Pourtant, la NASA se heurte à une difficulté supplémentaire : comment assurer une **«protection planétaire»** réciproque ? Comment éviter de contaminer les échantillons martiens avec des composés terrestres, d'une part, mais aussi éviter qu'une potentielle vie martienne inédite ne contamine la Terre, d'autre part ? Concrètement : **comment stériliser, sans le dégrader, un caillou martien pour pouvoir l'étudier, sur Terre, hors quarantaine ?** Bien loin des stéréotypes hollywoodiens d'une invasion extraterrestre, ce **principe de précaution** préoccupe les ingénieurs de l'agence spatiale américaine depuis des décennies, déjà lors du programme Apollo. La mission sur la surface stérile de Bennu servira de répétition générale, avant la grande première attendue sur Mars.

Signatures de vie

Outre ces challenges techniques, ExoMars et Mars2020 vont faire face à une question d'autant plus cruciale : qu'est-ce qu'un «signe de vie ancienne» ?



La réponse est complexe, même sur Terre. Si la découverte d'un fossile représente une preuve évidente, les organismes simples, unicellulaires, comme des bactéries, ne laissent pas forcément de traces sous **forme fossilisée**. Le consensus scientifique aujourd'hui est donc de rechercher des **traces indirectes de vie** qui témoigneraient de sa présence, par exemple les isotopes 12 et 13 du Carbone, le méthane et certains métaux utilisés lors des réactions biologiques. Des recherches sont en cours dans le cadre du projet Eos «ET-HOME», piloté par l'Université libre de Bruxelles afin de déterminer si l'**apparition de méthane** est possible en l'absence de vie, afin de renforcer l'hypothèse actuelle ou, au contraire, d'appeler à plus de prudence sur cette trace indirecte de vie.

Nous avons, sur Terre, déjà des échantillons de Mars **sous forme de météorites**. Mais nous ne savons pas d'où elles viennent à la surface de Mars et, surtout, il s'agit de roches volcaniques qui n'ont aucune chance de contenir des traces de vie s'il y en avait. En exploreront des zones différentes de Mars, Rosalind Franklin et Mars 2020 permettront de récolter de nouveaux échantillons, sur zone d'étude plus étendue, et augmenteront les probabilités de trouver une information capitale. Trouver de la **matière organique**, de même que la **présence d'eau liquide**, ne sera cependant pas synonyme de vie : ce sera uniquement **un signe d'habitabilité** de la planète rouge. Une habitabilité probablement optimale il y a 4 milliards d'années de cela, mais qui n'est plus vraiment d'actualité aujourd'hui, du moins en surface. Les renseignements récoltés lors des missions martiennes pourront néanmoins nous renseigner sur les conditions

nécessaires à l'émergence de la vie, ce qui permettra d'améliorer les prédictions concernant l'habitabilité d'exoplanètes lointaines.

Des générations de scientifiques

50 ans après le premier pas de l'Homme sur la Lune, les prochaines missions robotisées visant Mars appellent à la patience : plusieurs générations de scientifiques seront nécessaires pour pouvoir récolter et analyser les échantillons martiens.

La volonté affichée de Donald Trump d'envoyer des hommes sur Mars dans les prochaines décennies est utopique, tant les **défis techniques restent nombreux**. Cependant, la volonté politique de soutenir la recherche spatiale menée par la NASA est un signe politique positif, dans un contexte où les acteurs de la conquête spatiale se multiplient, de même que les intérêts économiques et géopolitiques. Les missions Apollo ont débouché sur de nombreuses innovations technologiques aujourd'hui utilisées dans nos vies quotidiennes comme le velcro ou le GPS. On peut espérer que la conquête de l'espace, et de Mars en particulier, apportera également son lot d'innovations révolutionnaires, quel que soit le résultat des campagnes à venir.

Ecrite par Vinciane Debaille et Natacha Jordens



L'experte : Vinciane Debaille

Vinciane Debaille est maître de recherche FNRS/FNRS au laboratoire G-TIME (Service Géochimie : Traçage isotopique, minéral et élémentaire) de la Faculté des Sciences. Elle étudie la formation du système solaire et des planètes, ainsi que leur «habitabilité».

✉ vinciane.debaille@ulb.ac.be



Christophe Wasinski

Août 2020: cela fera 75 ans que l'avion Enola Gay bombardera la ville d'Hiroshima

En août 2020, cela fera 75 ans que l'avion Enola Gay bombardera la ville d'Hiroshima. Alors que des commémorations sont prévues, le discours «deux poids, deux mesures» des chefs d'État sur les armes nucléaires vide les hommages de leur sens.

«Enola Gay, aujourd'hui, maman est fière de son petit garçon. Ce baiser que tu donnes, il ne s'effacera jamais», ce refrain entonné par Andy McCluskey, leader du groupe Orchestral Manœuvres in the Dark, berça l'année 1980. Tube planétaire, la chanson Enola Gay soulignait une des blessures les plus profondes du 20e siècle. Au moment de sa sortie, en pleine guerre froide, les bombardements des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki continuaient à faire trembler le monde.

Aujourd'hui, presque trente ans après la dissolution de l'Union soviétique, et 75 ans après le largage de la bombe «Little Boy», l'onde de peur continue à se faire ressentir.



13. 865 bombes nucléaires sont encore détenues par neuf pays alors que quelques centaines pourraient suffire à détruire la vie sur terre.

Des états qui possèdent l'arme interdisent à d'autres d'enrichir de l'uranium. Quant à la Belgique, qui se positionne pour le désarmement, elle abrite «secrètement» des ogives nucléaires sur son territoire.

Un discours en forme de crypte

Après les bombardements, alors que l'on négociait la mise en place du tribunal de Nuremberg, les autorités des États-Unis ont imposé **une censure à tout ce qui touchait à Hiroshima**. Les journalistes japonais n'avaient pas le droit de parler de la destruction de la ville. Des films et photos pris lors du bombardement furent saisis. La majorité des images d'Hiroshima qui circulaient ne permettaient pas de distinguer clairement cette attaque de celles menées avec des bombes explosives

«classiques». Les photos qui représentaient les effets de l'arme atomique sur les corps humains, causés par le souffle, les incendies et la radioactivité, étaient également assez rares.

De fait, le récit et la mise en image imposées par les autorités masquaient l'horreur provoquée par la «bombe A».

Il en va de même pour le discours sur **la dissuasion nucléaire** qui a vu le jour **au cours de la guerre froide**. Les dégâts humains et matériels des bombardements contre le Japon étaient systématiquement recensés par les militaires, transformant ces opérations en **cruelles expérimentations**. Dès lors, la rhétorique de la dissuasion a fondé sa crédibilité sur les morts d'Hiroshima et Nagasaki. Néanmoins, les experts prenaient soin, dans leurs écrits publics, de ne pas rendre trop visibles les souffrances endurées par les victimes. Le discours de la dissuasion jouait le rôle de crypte ; il rappelait la mort tout en cachant le cadavre. Au cours de la guerre froide, l'atome militaire se trouvait aussi illustré par les photos des champignons des essais nucléaires qui ont fini par esthétiser l'arme. En dépit des pollutions causées par plus de 2.000 tests, **la bombe était donc embellie**.

Deux poids, deux mesures

L'année 2017 est marquée par un basculement dans le domaine des armes nucléaires. De nombreux États signent **un traité sur leur interdiction**.



Sur les 122 pays signataires, aucun ne possède la bombe, et on n'y trouve aucun membre de l'OTAN. Ce traité expose au grand jour l'hypocrisie et l'incohérence des États : ils dénoncent l'horreur d'Hiroshima tout en affirmant que l'arme nucléaire est la panacée pour garantir leur sécurité. En même temps, ils nient à d'autres États, tels que l'Iran ou la Corée du Nord, **le droit de pouvoir développer leurs propres arsenaux.**

🔍 *L'arme «suprême» serait réservée à un club restreint d'États dont la devise est «faites ce que je dis, pas ce que je fais».*

La perception de la détention de l'arme nucléaire se fait selon des règles à géométrie variable. Certains analystes y voient même une conception raciste des rapports internationaux. La possession de ces armes serait l'apanage d'États («occidentaux», voire «blancs», si possible) supposés rationnels et capables de jouer le jeu de la dissuasion. Perçus comme «fous», «irrationnels», «immoraux», «politiquement immatures», les autres ne sont pas considérés comme **des possesseurs (potentiels) légitimes.** Le summum en la matière est atteint lorsque le régime blanc en Afrique du Sud démantèle son arsenal craignant qu'il ne tombe en de «mauvaises mains» à la fin du régime d'apartheid. Ces catégories, il est vrai, ont aussi fait l'objet de récupérations dans le Sud, par exemple par l'Inde et le Pakistan dans le contexte de leurs rivalités nucléaires.

Au bord du gouffre, nous resterons

En réalité, la notion de dissuasion, le cœur de l'argumentaire des zéloteurs de l'arme, a permis de maquiller le fait, largement attesté par la crise des missiles de Cuba de 1962, que **les armes nucléaires sont d'abord génératrices de tensions.** Avec l'installation des rampes de missiles à Cuba, les États-Unis craignaient que la technologie qu'ils avaient créée ne se retourne contre eux. Faisant fi de tout bon sens, les experts des questions de sécurité ont affirmé ensuite que les armes avaient permis d'éviter une guerre. Par un tour de passe-passe intellectuel, ces experts sont en fait parvenus à faire transformer une des causes de la crise en son remède.

La mémoire d'Hiroshima et de Nagasaki a été soumise à un intense travail de mise en forme, pour ne pas dire de discipline, mené par les militaires, les experts et les décideurs politiques. La peur qu'engendre l'arme, fondée sur les bombardements japonais, a été et continue d'être, pour eux, **une ressource politique précieuse.** C'est notamment cette peur qui a servi à l'administration G.W. Bush pour justifier sa guerre contre l'Irak en 2003, alors même que cet État ne détenait pas d'armes nucléaires. Après 75 ans, il n'est donc pas uniquement important de commémorer ce qui s'est passé à Hiroshima et à Nagasaki, mais aussi de **s'interroger sur le sens politique à donner à cet événement.**

Ecrit par Christophe Wasinski et Mathieu Léonard



L'expert : Christophe Wasinski

Christophe Wasinski est chercheur au Centre Recherche et Études en Politique internationale (REPI) de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales.

Ses domaines d'intérêts sont la guerre, et plus particulièrement la légitimation technique de la violence militaire par la pensée stratégique et les doctrines militaires

✉ christophe.wasinski@ulb.ac.be

🐦 [@REPI_ULB](https://twitter.com/REPI_ULB)



Claire Pelgrims

Septembre 2019: journée sans voiture dans les grandes capitales



Réduire la circulation automobile en ville est devenu un objectif citoyen et un outil de marketing. Les initiatives se multiplient: "Paris Respire", "Bruxelles sans voiture", etc. Mais l'impact reste encore fort timide.

Paris Respire... Désormais, un dimanche par mois, quatre arrondissements de Paris sont fermés aux voitures. Action avant-gardiste contre la pollution automobile ou simple coup de pub? Un peu des deux...

Depuis la fin des années 2000, Paris s'illustre par différentes mesures "phares" contre la pollution automobile: l'aménagement des berges de la Seine pour les modes doux (piétons, cyclistes...) et la généralisation de la zone 30km/h dans de nombreux arrondissements en sont deux illustrations majeures. Mais **Paris Respire** est aussi une action de marketing urbain, destinée en particulier à séduire les touristes. D'ailleurs, les quatre arrondissements piétons un dimanche par mois sont les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements où se concentrent les monuments historiques et musées.

Et en cela, Paris Respire rejoint **Bruxelles sans voiture**, une action événementielle, une "fête" annuelle qui touche "la zone fermée aux voitures la plus importante d'Europe", lit-on sur le site web de la dernière édition.

🔍 L'espace de quelques heures, les Bruxellois se réapproprient leur ville; les touristes en profitent aussi. Et le lundi matin, retour à la normale, aux coups de klaxon et aux embouteillages?

C'est en effet une des principales critiques adressées : les journées sans voiture se plaçant **un dimanche ne contribueraient pas à changer nos habitudes de mobilité** en semaine, lorsqu'il y a les enfants à conduire à l'école, le bureau à atteindre à l'heure, les courses à faire,

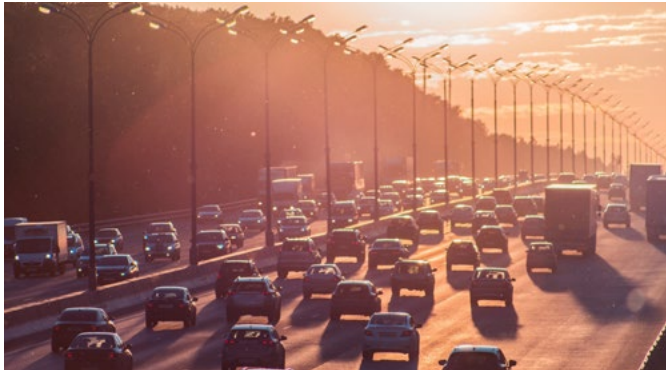
etc. Or, c'est là que résidait l'intérêt du concept lorsqu'il a été proposé en 1998, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité: la journée sans voiture devait avoir lieu le 22 septembre, donc pas à chaque fois un dimanche.

Bruxelles n'est pas Paris

Si les Bruxellois et les Parisiens marchent dans leur ville; ils ont aussi l'habitude d'utiliser d'autres modes de locomotion. A Bruxelles, selon l'enquête Beldam de 2010, les habitants se déplacent certes à pied (37%), mais aussi en voiture (32%) et enfin en transports publics (25%). A Paris, c'est également la marche à pied qui vient en tête (49%) mais elle est suivie par les transports en commun (34%) et la voiture ne vient que loin derrière avec 11% des Parisiens qui l'utilisent.

🔍 Près d'1 Bruxellois sur 3 prend donc sa voiture pour circuler en ville, en semaine.

Pendant un siècle, la voiture a été centrale dans la capitale belge, les infrastructures et les aménagements urbains ont suivi. Certes, depuis une vingtaine d'années, la Région bruxelloise mène une politique en faveur des mobilités actives et des transports en commun, mais la voiture continue à dominer. Et les Bruxellois ne sont pas les seuls à rouler dans "leur" ville : 60% des trajets entrant et sortant de Bruxelles se font en voiture. Et oui, si le trafic automobile tend à diminuer légèrement en Région de Bruxelles-capitale, en revanche, il augmente en périphérie.



Alexander Popov

Le péage, une solution?

Quelle réponse apporter? Une piste pourrait être d'imposer un péage à l'entrée de Bruxelles. Mais cela remettrait en question **le droit à la ville** comme lieu d'opportunités d'emplois, de rencontres, d'éducation, de culture... Et cela pénaliserait des hommes et des femmes qui n'ont parfois pas **les revenus suffisants pour vivre aussi confortablement dans la capitale qu'en périphérie**.

Une autre piste d'action originale serait de densifier la périphérie qui dispose de vastes espaces de stationnement. L'idée serait de remplacer les parkings par des logements, des écoles, des commerces, des entreprises, etc.; bref, d'y développer une vie socio-économique et culturelle tout en y proposant des modes de déplacement doux tels que marche à pied ou vélo. La solution passerait donc par les **aménagement territoriaux et l'évolution des modes de vie**.

Et si la réponse venait naturellement de la jeune génération qui, depuis près d'un an, manifeste pour le climat? Les mobilités actives rencontrent en effet plus de succès jour après jour; mais elles restent encore souvent l'apanage d'une certaine élite intellectuelle et sociale, désireuse de **ralentir le rythme et de transformer les moments de déplacement en moments de détente**. La jeune génération, elle, obtient de plus en plus tard le permis de conduire et achète moins de voitures. Alors serait-elle prête pour les mobilités douces? Rien n'est moins sûr à la lecture d'une enquête du Lasur (EPFL) qui montre la prégnance d'une vision positive de la voiture auprès des adolescents européens interrogés: comme leurs aînés sans doute, **ils associent l'automobile à l'émancipation et au passage à l'âge adulte**. Martelé par le lobby automobile, "La voiture, gage de notre liberté personnelle" reste un des mythes de notre société...

Ecrit par Claire Pelgrims et Nathalie Gobbe



L'experte : Claire Pelgrims

Claire Pelgrims est aspirante FNRS au centre LoUIsE (Laboratoire Urbanisme, Infrastructures et Ecologies) de la Faculté d'Architecture. Elle étudie l'évolution de la mobilité et des infrastructures, en lien avec les notions de vitesse et lenteur.

 claire.pelgrims@ulb.ac.be



Michel Goldman

Octobre 2019: l'ULB fête le centenaire du prix Nobel de Jules Bordet



Voilà cent ans que le Prix Nobel de Physiologie/Médecine a été attribué à Jules Bordet pour ses travaux sur l'immunité. Il était le premier Belge à recevoir ce prix prestigieux. Cent ans plus tard, l'héritage scientifique de Jules Bordet est toujours bien présent.

Immunothérapie : 100 ans après son prix Nobel, l'héritage de Jules Bordet

Voilà cent ans que le Prix Nobel de Physiologie/Médecine a été attribué à Jules Bordet, professeur à l'Université libre de Bruxelles et **premier Belge à recevoir un Prix Nobel scientifique**. C'est la découverte de l'alexine qui a valu à Jules Bordet son Prix Nobel. Grâce à une approche expérimentale faisant appel à la fois à la physiologie, la chimie et la microbiologie, Jules Bordet a démontré que la capacité du sérum d'animaux immunisés à tuer des microbes ou détruire des globules rouges est liée à l'action conjointe d'anticorps spécifiques et d'une substance dénommée alexine. Dans les décennies qui suivront, il s'avèrera que **l'alexie correspond à un ensemble de protéines formant le système du complément**.

Nous savons aujourd'hui que le complément est non seulement au cœur des défenses anti-infectieuses, mais qu'il est aussi **un déterminant essentiel de nombreuses maladies liées à des désordres du système immunitaire**.

🔍 *Jules Bordet aura ainsi été un précurseur de l'immunologie moderne et de ses applications thérapeutiques.*

De la sérothérapie à l'immunothérapie

Par ses études expérimentales à l'Institut Pasteur de Paris, Jules Bordet a largement contribué au développement de la sérothérapie ou sérumthérapie, à avoir **l'injection du sérum d'animaux immunisés contre des maladies infectieuses pour traiter des hommes et des femmes**. Si au tournant du XIXe siècle le médecin allemand Emil von Behring et le bactériologiste japonais Shibasaburo Kitasato ont été les pionniers de cette pratique en Allemagne, à l'instar du médecin français Émile Roux à Paris, et s'ils ont ensemble **sauvé des milliers d'enfants de la diphtérie et du tétanos**, ce sont en effet les travaux fondamentaux de Jules Bordet sur l'alexine qui ont permis d'élucider **son mécanisme d'action**. On leur doit également le succès de la **sérothérapie** puis de la **vaccination contre la peste bovine**, maladie qui durant des siècles avait décimé le bétail.



Institut Pasteur de Bruxelles

À la fin du XIXe et au début du XXe siècles, la sérothérapie nécessitait la collecte de quantités très importantes de sérum d'animaux immunisés (des chevaux le plus souvent), la standardisation des lots, leur conditionnement et leur distribution. La purification de la fraction active du sérum, les anticorps ou immunoglobulines normales, dites polyclonales, a ensuite permis de nouveaux développements – en réduisant notamment le risque de réactions allergiques. Et ces immunoglobulines sont encore utilisées aujourd'hui pour prévenir ou traiter plusieurs maladies infectieuses.

C'est néanmoins la mise au point en 1975 d'anticorps monoclonaux, par le biochimiste argentin César Milstein et le biologiste allemand Georges Köhler (prix Nobel de Physiologie/Médecine en 1984), qui a ouvert l'ère de l'immunothérapie moderne.

Depuis les premiers succès spectaculaires dans le traitement du cancer du sein, à la fin des années 90, mais aussi de l'arthrite rhumatoïde ou encore de la maladie de Crohn, plus de 70 anticorps monoclonaux ont été approuvés par les autorités réglementaires de santé. Et dans le domaine des maladies infectieuses, ces traitements représentent une des armes les plus prometteuses dans la lutte contre les grandes menaces que représentent la grippe pandémique, la maladie à virus Ebola, le syndrome respiratoire du Moyen-Orient, et la maladie à virus Zika.

De la destruction des globules rouges à l'immunothérapie du cancer

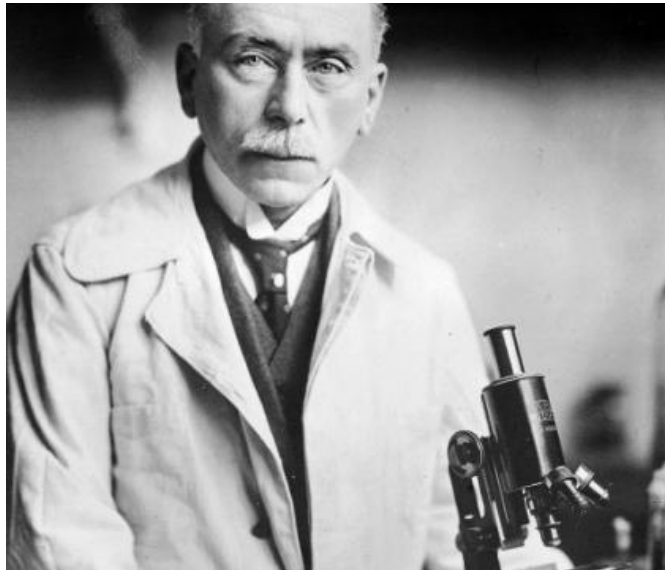
Utilisant la démarche qu'il avait appliquée avec succès aux microbes, Jules Bordet a démontré que l'immunisation à l'égard de sang étranger confère au sérum le pouvoir de détruire les globules rouges.

Tout comme l'activité anti-microbienne, cette activité hémolytique fait intervenir l'action conjointe d'anticorps et du complément.

La capacité des anticorps à détruire des cellules – ce qui leur vaut d'être qualifiés de cytolytiques – ouvrira la voie à la découverte des groupes sanguins et des antigènes tissulaires à l'origine du rejet des greffes. Elle sera à l'origine de nombreuses applications médicales, comme l'administration d'immunoglobulines anti-Rhésus pour la prévention de la maladie hémolytique du nouveau-né, et l'injection d'anticorps anti-lymphocyte lors de greffes d'organes. Plus récemment, ces anticorps monoclonaux cytolytiques ont permis des avancées décisives dans le domaine du cancer : le trastuzumab a révolutionné le traitement du cancer du sein, le rituximab celui des lymphomes et le cetuximab celui du cancer colique.

Les biothérapies inhibitrices du complément

Si Jules Bordet avait anticipé le rôle du complément dans certaines réactions d'allergie aiguë (anaphylaxie), il faudra attendre un siècle pour que son implication dans les pathologies inflammatoires et auto-immunes soit démontrée.



Institut Pasteur de Bruxelles

Certaines d'entre elles, comme l'hémoglobinurie paroxystique nocturne et le syndrome hémolyse-urémie atypique, sont causées par une anomalie génétique conduisant à une activation anormale du système du complément. D'autres sont liées au rôle du complément dans les dommages liés à la reperfusion d'organes souffrant d'ischémie, par exemple au cours de l'infarctus du myocarde ou après transplantation d'organe. Le complément intervient également dans des maladies auto-immunes comme la myasthénie grave – due à la destruction des jonctions neuro-musculaires par un mécanisme analogue à celui que décrit Jules Bordet pour les microbes et les globules rouges – ou encore de la neuromyéélite optique.

🔍 *Le complément apparaît donc comme une cible thérapeutique dans de nombreuses maladies.*

C'est ainsi qu'a été développé l'eculizumab (nom commercial Soliris), un anticorps monoclonal dirigé contre le composant C5 du complément : d'une efficacité indubitable, ce produit a été à l'origine des premiers débats sur les coûts exorbitants des nouveaux traitements pour les maladies rares, en l'occurrence l'hémoglobinurie paroxystique. Autre médicament visant le système du complément : une protéine venant pallier au déficit en inhibiteur C1 de l'angioedème héréditaire, maladie due à un défaut génétique. Et la recherche autour des nouvelles thérapeutiques ciblant le complément s'est encore intensifiée tout récemment avec le récent rachat de la compagnie Ra Pharmaceuticals par UCB.

La découverte du complément qui valut le Prix Nobel à Jules Bordet fait donc toujours l'objet de développements et d'applications. Et comme à l'époque, l'innovation surgit de la fertilisation croisée entre de multiples disciplines. Le médecin belge l'avait magnifiquement exprimé dans cet aphorisme publié en 1920 : « L'un des grands services que chaque science peut rendre à nos recherches, c'est de nous inviter, en nous servant d'introductrice, à la quitter pour sa voisine ».

*Article largement inspiré d'une publication de Michel Goldman sur **THE CONVERSATION***



L'expert : Michel Goldman

Médecin spécialisé en immunologie et médecine interne, Michel Goldman est le Fondateur de l'Institute for Interdisciplinary Innovation in Healthcare (I3H) de l'ULB. Il est également l'ancien directeur de l'Institut d'Immunologie Médicale (IMI) de l'ULB.

✉ mgoldman@i3health.eu
🐦 [@MichelGoldman](https://twitter.com/MichelGoldman)



Ramona Coman

Novembre 2019: l'Europe se souvient de la chute du mur de Berlin, dans la nuit du 9 novembre 1989

30 ans après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, les inégalités demeurent, voire s'intensifient en Europe. A l'est comme à l'ouest, des votes extrêmes de rejet s'expriment; mais, au même moment, des citoyens organisent la solidarité.



L'unification de l'Allemagne a été un processus rapide, brutal : 79% des Allemands de l'est ont alors perdu leur emploi, ils ont été obligés de changer d'entreprise et souvent aussi de métier.

Trente ans plus tard, **l'unification n'est pas entièrement réussie** : les salaires d'Allemagne de l'est continuent à être inférieurs à ceux de l'ouest; seul 1,7% des élites allemandes sont issues de l'est; **les inégalités socio-économiques persistent**. Et si 68% des Allemands de l'est et 77% de l'ouest se disent "globalement satisfaits" de la réunification (source), les résultats électoraux trahissent un autre ressenti: aux dernières élections régionales, le parti d'extrême-droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a gagné plus de 20% des voix; sa campagne pointait du doigt Angela Merkel qui «n'aurait rien fait pour l'Allemagne de l'est dont elle est pourtant originaire», selon l'AfD.

En 2019, nombre d'Allemands de l'est ont l'impression que le système politique les a abandonnés, qu'ils sont les grands perdants de l'unification.

Ils ne sont pas les seuls à éprouver **ce sentiment d'abandon**. Il s'exprime aussi en Belgique, en France, en Europe de l'ouest. Les gilets jaunes en sont une illustration ; les votes populistes un autre exutoire. On l'observe aussi en Europe centrale et orientale. **Les partis extrémistes, tenant des discours favorables aux "perdants du système" gagnent des voix**. En Roumanie, par exemple, au premier tour des élections présidentielles

de 2019, 52% des électeurs du Parti Social-Démocrate (ex-parti communiste) sont sans emploi ; en Pologne, un peu moins de la moitié de l'électorat, essentiellement rural, vote pour le parti chrétien conservateur et anti-immigration Droit & Justice (PiS).

Europe inégalitaire

Aujourd'hui, la question des inégalités entre une population "très riche" et une autre, majoritaire, "de plus en plus pauvre" est pointée partout en Europe. Mais au sein de cette Europe inégalitaire, des disparités s'affichent entre pays. L'avènement d'États-providence nationaux forts et l'unification européenne étaient les plus beaux projets politiques du XX ème siècle, comme le souligne Frank Vandenbroucke dans le livre Les solidarités européennes : entre enjeux, tensions et reconfigurations. Tant à l'ouest qu'à l'est, l'Europe sociale reste à construire. En Europe "de l'est" **tout a dû être réinventé après 1989** et la chute du mur : la population a accepté des sacrifices qu'elle pensait transitoires; la paix sociale a régné alors que les industries fermaient, les entreprises étaient privatisées, etc. Mais 30 ans après, une grande partie de la population se sent laissée pour compte, **sans aide sociale suffisante**.



East Side Gallery du Mur de Berlin - Peter Dargatz

Citoyens engagés

Trente ans après la fin de la dictature, les Roumains continuent à participer activement à la vie politique de leur pays.

Alors que l'état de la démocratie se dégrade en Hongrie, en Pologne, en Roumanie ou ailleurs, les citoyens descendent manifester en rue à chaque fois que leur gouvernement porte atteinte à leurs droits et à leurs valeurs.

Les citoyens roumains, et en particulier les jeunes, **participent activement aux débats politiques**. Même si le taux de participation aux élections présidentielles de 2019 est faible, surtout parmi les 18-24 ans, cela ne signifie toutefois pas qu'ils ne s'impliquent pas dans la vie politique. Au contraire, ils ont "simplement" choisi d'autres formes d'engagement que les urnes électorales. De nombreuses **initiatives citoyennes** sont prises pour combler l'inaction de l'État, surtout **dans le domaine social**. Elles se multiplient et prennent des formes des plus diverses.

Deux exemples, parmi d'autres, dans le domaine de la santé. Le pays n'a pas d'hôpital d'oncologie et de radiothérapie pédiatrique dédié aux malades du cancer. Deux femmes, deux citoyennes se mobilisent actuellement pour collecter des fonds, monter des dossiers, obtenir des autorisations et réussir à ériger cet hôpital. Autre illustration de cet engagement citoyen: le gouvernement roumain a bloqué depuis quelques temps l'importation de médicaments pour les chimiothérapies. En réaction, un réseau de solidarité s'est créé autour de médecins, d'infirmiers, d'anonymes : il collecte de l'argent, il va chercher des médicaments dans les pays voisins d'Europe, il réussit à apporter leur traitement à des dizaines de patients.

A l'est comme à l'ouest, les citoyens sont en train de réinventer leur citoyenneté...

Ecrit par Ramona Coman et Nathalie Gobbe



L'experte : Ramona Coman

Ramona Coman est professeure de science politique au Cevipol, Faculté de Philosophie et Sciences sociales, et directrice de l'Institut d'Études européennes.

✉ ramona.coman@ulb.be

🐦 [@RamonaComan1](https://twitter.com/RamonaComan1)



Guillaume Grignard

Décembre 2019: les célèbres personnages jaunes sont présents depuis 30 ans sur les écrans

Le 17 décembre 2019, les Simpson fêtent leurs 30 ans. Série culte dont la popularité n'est plus à démontrer, le dessin animé rit de tout le monde, tout le temps. Toute la société américaine y passe : la police, l'école, les médias, les patrons, les femmes, quitte à parfois questionner les normes de nos sociétés, à interroger le permis et l'interdit.



L'histoire de l'humour est passionnante. Depuis les premiers passages dans les textes de Platon, Aristote ou Cicéron, jusqu'à l'époque contemporaine, les auteurs ne cessent d'opposer une «bonne» et une «mauvaise» façon de rire. Chaque époque a traité de ce sujet différemment, mais les débats sur les enjeux normatifs de ce qui est acceptable ou non en matière de dérision semblent être des invariants historiques. Cela donne raison à Jacques le Goff quand il écrit cette phrase désormais célèbre, issue de son article sur le rire au Moyen Age: «dis-moi si tu ris, comme tu ris [...], et je te dirais qui tu es».

Interroger le permis et l'interdit

Le 17 décembre 2019 marque le 30e anniversaire de l'apparition des Simpson sur les écrans. Série culte dont la popularité n'est plus à démontrer, le dessin animé rit de tout le monde, tout le temps. Toute la société américaine y passe : la police, l'école, les médias, les patrons, les femmes, quitte à parfois **questionner les normes de nos sociétés, à interroger le permis et l'interdit.** «Vous savez, les gars, un réacteur nucléaire c'est un peu comme une femme, il suffit de lire le manuel et d'appuyer sur les bons boutons»: cette blague sexiste sortie d'un épisode des Simpson de 1995, laisserait-elle le public indifférent aujourd'hui ? Aujourd'hui ces questions ne sont plus simplement que des débats de comptoirs. De nombreuses études interrogent **les effets de l'humour** et en pointent les conséquences indésirables.

🔍 *En 2017, un documentaire intitulé «Le problème avec Apu» est venu jeter le trouble dans le long succès tranquille de Bart et ses comparses.*

L'humoriste Indo-Etatsunien Harris Kondabolu y dénonce l'utilisation du personnage d'Apu Nahasapeemapetilon pour renforcer les stéréotypes racistes qui entourent la communauté sud-asiatique des États-Unis. Son propos fait écho à une série de travaux qui montrent que **l'humour peut renforcer des préjugés sexistes ou racistes.** Le postulat de ces recherches peut s'exprimer comme tel : une série de propos déplacés continuent à être tolérables parce qu'ils sont tenus sous l'alibi de **l'humour innocent.**

Explosion de la caisse de résonance

Les Simpson ont 30 ans et c'est peu dire si le monde de la télévision et des médias en général a beaucoup évolué en trois décennies. Aujourd'hui, des recherches de terrain montrent que **les réseaux sociaux sont les principaux censeurs des humoristes.**

🔍 *Aujourd'hui, la caisse de résonance d'un film ou de n'importe quel produit culturel a changé.*

«On me dit que des juifs se sont glissés dans la salle» est une réplique culte de l'humoriste Pierre Desproges. En 1986, il commença son spectacle avec cette affirmation. Si à l'époque, l'entrée en matière de l'humoriste ne fait pas polémique, c'est parce qu'il s'adresse à un public qu'il connaît et qui le connaît. La grammaire humoristique utilisée est comprise par tous. Aujourd'hui, c'est différent. Des humoristes radio peuvent voir leur sketch repris via les réseaux sociaux vers un public qui n'a pas les clés du second degré, ce qui change tout de **la réception d'un message.**



Alors qu'il était maintenu dans sa «zone de confort» précédemment, avec les réseaux sociaux, le message humoristique adressé à une cible définie devient un message adressé à tous : les codes ne sont pas assimilés, et le second degré n'est pas compris, la blague fait alors polémique.

Dans le cas des Simpson, l'univers construit en 1989 comprenait **une multitude de références** destinées à un public restreint : la classe populaire américaine de cette époque. Si la série s'est très rapidement adressée à une audience beaucoup plus large, certains des codes qu'elle utilisait sont aujourd'hui anachroniques, rendant l'univers de moins en moins accessible pour les nouvelles générations qui chercheraient à se l'approprier.

Qui est la cible ?

Face à la satire, il est essentiel de se poser la question suivante : **le message vise-t-il un groupe minoritaire ou une majorité bien assise ?** En effet, lorsque l'humour permet à la classe dominante de réaffirmer son pouvoir par l'alibi d'un discours comique, aux sonorités positives, celui-ci enfile un costume «conservateur» qui permet de continuer à marginaliser les groupes minoritaires : les femmes, les homos, les étrangers...

Ce que Harris Kondabolu dénonce dans son documentaire n'est pas l'humour caricatural des Simpson contre les riches ou les policiers, mais bien les attaques racistes qu'il a subies durant sa vie et qui s'appuyaient sur les stéréotypes véhiculés par le personnage d'Apu. Un personnage qui pour ses camarades issus de la classe

moyenne blanche, n'était pas un cliché raciste, mais une simple blague.

Relire les débats sur l'humour grâce aux Simpson

Aujourd'hui, la tension normative entre **ce qui est accepté et refusé en matière d'humour** est toujours d'actualité. Dans le magazine hebdomadaire «Le 1», l'humoriste Alex Vizorek confrontait l'humour de ventre, scatologique et gras, avec l'humour de tête, plus raffiné et intellectuel. Il s'agissait d'opposer un rire partagé par tous, avec un rire dont les références étaient nécessaires pour y avoir accès.

Avec les débats sur l'humour sexiste, très présent aujourd'hui depuis les mouvements #me too l'humour arrive à un point crucial de son existence. Il est établi par de nombreux travaux que lorsqu'il vise **des cibles minoritaires**, il tend à **renforcer le rapport de force existant dans une société**, par exemple en rendant acceptables, des idées racistes ou sexistes qui seraient condamnées si l'humour ne les rendait pas légitimes par son cadre bienveillant. En revanche, l'humour peut aussi **dénoncer des inégalités en s'attaquant aux plus forts**, et en permettant aux groupes minoritaires de rééquilibrer momentanément le rapport de force.

30 ans après, les Simpson s'inscrivent dans ces deux visages de l'humour. Le dessin animé propose tant une **caricature des plus puissants** comme celle de monsieur Burns, responsable de la centrale nucléaire, que de **groupes plus minoritaires**, comme le mentionnait

Harris Kondabolu. Le dessin animé n'a ainsi pas perdu son actualité puisqu'il permet **une exploration critique des deux visages de l'humour**.

Ecrit par Guillaume Grignard



L'expert : Guillaume Grignard

Guillaume Grignard est doctorant au Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL) de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales. Son domaine d'intérêt : l'humour politique sous toutes ses formes.

✉ guillaume.grignard@ulb.ac.be

🐦 [@GrignardG](https://twitter.com/GrignardG)

12 MOIS EXPERTS 2019 2020

Une initiative de la Communication Recherche
Mise en page de l'e-book : Caroline Mevel
Département des relations extérieures, ULB

 @ULBRecherche

[Nos précédentes éditions >](#)

2019

Climat

Rougeole

Demandeurs d'asile

Journée sans voiture

Nobel Jules Bordet

Mur de Berlin Simpson

2020

Réforme de l'Etat

Libra

Egalité Hommes-Femmes

Mars

Hiroshima